|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ROYAUME DU MAROC****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_****Ministère de la Santé****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**DIRECTION DE L’EPIDEMIOLOGIE ET DE LUTTE CONTRE LES MALADIES | **http://www.marocwebo.com/wp-content/uploads/logo-maroc.jpg** | **المملكة المغربية****ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ****وزارة الصحة****ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⴷⵓⵙⵉ****مديرية علم الأوبئة ومحاربة الأمراض**ⵜⴰⵎⵀⵍⴰ ⵏⵜⵙⵏⵎⴰⴹⵓⵏⵜ ⴷ ⵡⴰⵔⴰⵢ ⴳ ⵜⵎⵓⴹⴰⵏ |

**Proj/Act ID : MOR09SMH/MSCANCER-Col**

**Elaboration d’un module de formation en colposcopie**

 **au profit des médecins généralistes**

**Termes de référence pour une consultation nationale**

**Avril à juillet 2020**

**Contexte et justification :**

Le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer le plus fréquent chez la femme après celui du sein. Il représente 11,2% de l’ensemble des cancers féminins soit une incidence standardisée par rapport à la population marocaine de 14.1 pour 100 000 femmes[[1]](#footnote-1). Selon les données de Globoccan 2018, on enregistre au Maroc 3388 nouveau cas de cancer du col de l’utérus et environ 2465 en meurent annuellement[[2]](#footnote-2).

Ceci avait justifié la mise en place d’un programme organisé de détection précoce du cancer du col de l’utérus. Actuellement, La détection précoce du cancer du col de l’utérus est implantée au niveau de 58 Provinces et Préfectures appartenant à onze régions. Le Programme de détection précoce du cancer du col de l’utérus (PNDPCC) recommande un dépistage par inspection visuelle du col utérin à l’acide acétique (IVA) selon un rythme triennal chez les femmes âgées entre 30 et 49 ans. Toute femme positive à l’IVA est référée au niveau du Centre de Référence de la Santé de la Reproduction pour bénéficier de la colposcopie et le cas échéant du traitement des lésions pré cancéreuses (LIE) dépistées ou de la prise de biopsie.

Les différentes évaluations du PNDPCC effectuées depuis son implantation en 2010 ont toutes recommandées en vue de d’améliorer l’efficacité du programme et de renforcer l’accès au diagnostic précoce et au traitement des LIE, l’implication des **médecins généralistes exerçants au niveau des CRSR.** Cette prestation était au début réalisée uniquement par le gynécologue obstétricien.

À cet effet, et dans le but de disposer d’un contenu scientifique et technique de qualité et répondant aux recommandations internationales notamment celles de l’OMS en matière de colposcopie et adapté au profil ciblé et aux particularités nationales, un module de formation en colposcopie au profits des médecins généralistes, comportant tous les outils pédagogiques nécessaire à une formation de qualité est nécessaire.

Ainsi, dans le cadre de la collaboration entre le Ministère de la Santé et le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA), il a été retenu le recrutement d’un consultant national pour élaborer ledit module de formation.

**Objectif de la consultation :**

Élaboration d’un module de formation en colposcopie au profit des médecins généralistes en tenant compte des directives du PNDPCSC et des orientations de l’Organisation Mondiale de la Santé en matière de colposcopie et de traitement des lésions précancéreuses du col utérin.

**Principales tâches :**

* Élaborer le module selon une approche pédagogique valable pour le public cible : contenu, iconographie, cas cliniques ;
* Détailler les outils pédagogiques à utiliser lors de la formation : normes d’organisation du volet pratique de la formation, pré- test, post test, évaluation des connaissances.
* Animation de l’atelier de restitution.

**Livrables :**

* Note méthodologique ;
* Draft du module de formation ;
* Module de de formation (avec un guide du formateur et du participant).

**NB** : La langue des livrables est le français.

**Éthique de la consultation :**

Le consultant (e) doit tenir compte des principes de l’éthique dans la conception des livrables.

**Durée de la consultation :**

* La durée de la consultation est de 30 jours ouvrables sur une période de 3 mois qui commence à partir de la date de la signature du contrat.
* Cet appel à la consultation est ouvert aux consultants nationaux.
* Lieu de la consultation : Rabat et travail à distance.

**Profil du consultant (e) :**

Le consultant doit répondre aux qualifications suivantes :

* Professeur en gynécologie obstétrique ayant une expérience dans la pédagogie et ayant connaissance prouvée en colposcopie et en traitement des lésions précancéreuses du col ;
* Connaissance du PNDPCSC, de ses objectifs et aspects techniques.

**Modalités contractuelles et financières :**

Un contrat de ladite consultation sera établi entre contrat entre le bureau de l’UNFPA/Maroc à Rabat et le (la) consultant(e) dans le cadre du programme de coopération entre le Ministère de la Santé et l’UNFPA (Plan de Travail de l’année 2020).

**Dossier de candidature :**

* Une note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
* Le CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de la colposcopie et du diagnostic précoce et du traitement des lésions précancéreuses du col de l’utérus ;
* Un calendrier d’exécution ;
* Une proposition financière.

**Suivi et Supervision de la consultation**

La supervision du travail du consultant sera réalisée en étroite collaboration avec le comité technique du Programme National de Détection Précoce des Cancers du Sein et du Col de l’Utérus et l’UNFPA.

Le livrable final doit être validé dans un atelier de restitution auquel assisteront les membres du comité technique du PNDPCSC, des représentants des directions techniques centrales et régionales impliquées, et l’UNFPA et toutes personnes jugées utiles.

**Dépôt du dossier de candidature**

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d’envoyer leurs offres dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l’adresse UNFPA, 13, Avenue Balafrej, Souissi, Rabat. L’enveloppe devra porter la mention : « UNFPA « Projet/Act ID : Proj/Act ID : MOR09SMH/MSCANCER-Col : Elaboration d’un module de formation en colposcopie au profit des médecins généralistes ». A envoyer à l’attention de Monsieur Adil ELBERGUI. Et une notification par email à l’adresse suivante de Mme Acharai Laila: acharai@unfpa.org au plus tard le 07 avril 2020, à 16h00 GMT+

1. http://www.irc.ma/wp-content/uploads/2016/02/RapportRCGC17\_final\_Modifieimprimeur-2.pdf. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://gco.iarc.fr/today/data/factsheets/populations/504-morocco-fact-sheets.pdf. [↑](#footnote-ref-2)